

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

VOL. 4, NUM. 7, MAI 2026



MUTATIONS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES ET POLITIQUES DANS LES SOCIÉTÉS AFRICAINES CONTEMPORAINES (TOME 2)

Babette KOULTCHOUMI, Kouadio Novice KONAN, Kouadio Eugène KONAN, Faly Tinasoa ANDRIANANDRASANIRINA, Anjaratahina Minohasina RAHAJARIVELO, Abraham GBOGBOU, Kassoum SORO, Cossi Basile MEDENOU, Kouassi Abraham PALANGUE, Basile Cossi MEDENOU, Djidénou Olivier ALLOCHEME, Agbodjinou Germain ALLADAKAN, Mamadou TRAORÉ, Abdoul Karim SAIDOU, Saidou ILBOUDO, Ide Germaine EPAGNA EPEE, Girex ELOUNDOU ELOUNDOU, Bachirou HAMADOU YOUNOUSSA, Tahirou HASSANE YAOU, Bouba HASSANE, Zibo GARBA, Serge Denis Donon NAME, Bouma Fernand BATIONO, Carole TOTOZAFY, Oumar SALL, Adiaratou Anta Diop FALL, Mouhamadoune SECK



© REVUE HYBRIDES (RALSH), MAI 2026

COUVERTURE : © Revue Hybrides

MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides

DOI : <https://doi.org/10.5281/zenodo.20450507>

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION



Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

<https://revuehybrides.org/>

infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com

impact factor : 4.002

Version imprimée en France & Cameroun

Printed in France & Cameroon

Impreso en Francia & Camerún

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : Gislain ESSOME LELE, Université Marie & Louis Pasteur, ISTA UR 4011 / Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRETARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

M. Alain DJARSOUMNA, ARAFAT ABAKAR, M. Bachir Tamsir NIANE, M. Cédric TEGUEDONG NGUEKEU, M. Christian TIAKO YOUADJEU, M. Eugène SAKAME, M. Narcisse BOUBA DJELANG, Dr. Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Dr Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Frédéric SPAGNOLI (Professeur des université, HDR, Université Marie & Louis Pasteur, France), **Georges MOUKOUTI ONGUEDOU** (Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Professeur Titulaire, Université de Maroua, Cameroun), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Professeur Associé, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Maître de conférences, Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Amos KAMUSU SOUOPTETCHA** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Arsène ELONGO** (Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Maître de conférences Habileté, Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Brice Arsène MANKOU** (Maître de Conférences, Reims DYSOLAB, Université de Rouen, Normandie, France), **Djedou Martin AMALAMAN** (Maître de conférences CAMES, UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Gilbert ATINDOGBE** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Maître de conférences CAMES, Université Abdou Moumouni, Niger), **Landry Yves FALLE** (Maître de conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Kouakou Laurent ASSOUNGA** (Maître de conférences, Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUANJINO** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Robert MAMADI** (Maître de conférences CAMES, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Antoine-Beauvard ZANGA** (ENS, Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Benoît TINE** (LARSSES-QUASZ, Senegal), **Bertin NGUEFACK** (Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de Dschang, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUDA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUONANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA** (DGSN, Cameroun), **Issa AHAMADOU HAMAGE** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional

Autónoma de México (UNAM), México), **Karima ZEROUALI** (Université de Biskra, Algérie), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISSOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaundé 1, Cameroun), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Rodrigue WOUASSI LADJINO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoukoulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

{SECTION 1}	1
SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURE	1
<i>Aproximación funcional-tipológica a las subordinadas relativas con “que”</i>	2
<i>Functional-typological approach to the relative clauses with “que”</i>	2
Girex ELOUNDOU ELOUNDOU	2
<i>Construction socio-discursive du féminin chez les artistes musiciens ivoiriens : L'exemple du groupe « Espoir 2000 » et Gadji Céli</i>	19
<i>The socio-discursive construction of femininity among Ivorian female musicians: The case of the group 'Espoir 2000' and Gadji Céli</i>	19
Abraham GBOGBOU	19
<i>Entreprises d'insertion et situations de vulnérabilité en Catalogne (2010-2023)</i>	31
<i>Integration companies and situations of vulnerability in Catalonia (2010-2023)</i>	31
Kassoum SORO	31
Cossi Basile MEDENOU	31
<i>Étude thématique comparative des formes de mort dans la trilogie d'Ernesto Sábato et Obras completas de Miguel Delibes</i>	45
<i>Comparative thematic studies of forms of death in Ernesto Sábato's trilogy and Miguel Delibes's Obras completas</i>	45
Kouassi Abraham PALANGUE	45
Basile Cossi MEDENOU	45
<i>Problématique de l'inscription des œuvres littéraires au programme dans les lycées et collèges du Bénin: le cas du roman La Pièce d'or de Ken Bugul</i>	61
<i>Issue of including literary works in the curriculum of secondary schools in Benin: the case of the novel La Pièce d'or by Ken Bugul</i>	61
Djidénu Olivier ALLOCHEME	61
<i>Aplicación de un modelo de enfoque comunicativo a Lazarillo de Tormes (versión juvenil) para las Escuelas Normales Superiores de Camerún</i>	78
<i>Applying a Communicative Approach archetype to Lazarillo de Tormes (youth edition) for Teacher Training Colleges in Cameroon</i>	78
Ide Germaine EPAGNA EPEE	78
{SECTION 2}	92
SCIENCES HUMAINES	92
<i>Féminisation dans les chefferies traditionnelles de la Région de l'Extrême-Nord Cameroun</i>	93
<i>Feminization of power in Traditionnal Chiefdoms of in the Farth North Region of Cameroon</i>	93
Babette KOULTCHOUMI	93

<i>Analyse des stratégies paysannes de reconquête des terres agricoles sur les anciens sites d'orpaillage dans la région de la Bagoué au nord de la Côte d'Ivoire</i>	104
<i>Analysis of farmers' strategies for agricultural conversion on former gold mining sites in the Bagoué region in northern Côte d'Ivoire</i>	104
Kouadio Novice KONAN	104
Kouadio Eugène KONAN	104
<i>Compétences technopédagogiques et adoption des CVP dans la FPT sénégalaise : une étude par modélisation et classification</i>	118
<i>Technopedagogical skills and the adoption of CVP in Senegalese Technical and Vocational Education and Training (TVET): a study using modelling and classification</i>	118
Oumar SALL	118
Adiaratou Anta Diop FALL	118
Mouhamadoune SECK	118
<i>Conceptualisation et approche endogène de la notion de coutume et de tradition chez les Moose du Zoundwéogo au Burkina Faso</i>	137
<i>Conceptualisation and endogenous approach to notions of custom and tradition among the Moose people of Zoundwéogo in Burkina Faso</i>	137
Serge Denis Donon NAME	137
Bouma Fernand BATIONO	137
<i>Regards croisés entre la science de l'anthropologie économique et de l'économie sur la société: cas de la région Sofia à Madagascar</i>	151
<i>Perspectives of economic anthropology and economics on society: case study of the Sofia region in Madagascar</i>	151
Carole TOTOZAFY	151
{SECTION 3}	162
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	162
<i>Comment le public de Vakinankaratra perçoit-il la science? Entre confiance, doutes et médias? ...</i>	163
<i>How does the public in Vakinankaratra perceive science? Between trust, doubts, and the media? ..</i>	163
Faly Tinasoa ANDRIANANDRASANIRINA	163
Anjaratahina Minohasina RAHAJARIVELO	163
<i>Évaluer l'expression écrite au Certificat d'Etudes Primaire (CEP) au Bénin</i>	176
<i>Assessing written expression in the Primary School Certificate (CEP) in Benin</i>	176
Agbodjinou Germain ALLADAKAN	176
{SECTION 4}	186
SCIENCES JURIDIQUES & POLITIQUES	186
<i>La nationalisation des entreprises stratégiques au Burkina Faso : enjeux de pouvoir et perceptions sociales</i>	187

<i>The nationalisation of strategic companies in Burkina Faso: power struggles and social.....</i>	187
Mamadou TRAORÉ	187
<i>Instrumentation et carrière des problèmes publics : l'exemple de la réconciliation nationale au Burkina Faso (2015-2025).....</i>	205
<i>Instrumentation and career of public problems: the example of national reconciliation in Burkina Faso (2015-2025).....</i>	205
Abdoul Karim SAIDOU.....	205
Saidou ILBOUDO.....	205
{SECTION 5}	226
SCIENCES ENVIRONNEMENTALES.....	226
<i>Quantification de l'érosion en nappe par deux méthodes de dénombrement : le dénombrement et déchaussement des arbres et des bas fourneaux aux abords des Dallols Maouri et Bosso.....</i>	227
<i>Quantification of sheet erosion using two survey methods: counting and uprooting trees and bloomery furnaces near the Maouri and Bosso Dallols</i>	227
Bachirou HAMADOU YOUNOUSSA.....	227
Tahirou HASSANE YAOU	227
Bouba HASSANE	227
Zibo GARBA.....	227



Analyse des stratégies paysannes de reconquête des terres agricoles sur les anciens sites d'orpaillage dans la région de la Bagoué au nord de la Côte d'Ivoire

Analysis of farmers' strategies for agricultural conversion on former gold mining sites in the Bagoué region in northern Côte d'Ivoire

Kouadio Novice KONAN

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
Email : konovice@gmail.com

Kouadio Eugène KONAN

Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
Email : enzokkeugene@yahoo.fr

Résumé : Dans un contexte de crises politico-militaires et de pauvreté persistante, l'orpaillage artisanal s'est imposé comme une alternative économique pour les populations rurales, au détriment des terres agricoles. Cette progression a entraîné une réduction des espaces cultivables, une dégradation des sols et une fragilisation de la sécurité alimentaire. Cette étude analyse les impacts de l'orpaillage clandestin sur l'agriculture dans la région de la Bagoué, un important bassin de production vivrière et de cultures de rente du nord de la Côte d'Ivoire. L'approche méthodologique repose sur une enquête de terrain réalisée de juillet 2024 à novembre 2025 sur des sites majeurs d'orpaillages clandestins de la région de la Bagoué, et auprès de 20 propriétaires terriens et agriculteurs principalement repartis dans 6 localités. Cette enquête combine des observations, des entretiens et une analyse descriptive des données quantitatives et qualitatives. L'analyse croisée de ces données permet de mesurer l'ampleur des dégradations et de comprendre les dynamiques socio-économiques qui affectent les communautés agricoles. Les résultats montrent que, malgré l'absence de mécanismes officiels de réhabilitation, les paysans ont développé des stratégies locales pour restaurer ou réutiliser les sites d'orpaillage épuisés. Parmi ces pratiques figurent la régénération naturelle des sols, le comblement des fosses à l'aide de terres stériles, la réduction de l'usage de produits chimiques nocifs, ainsi que la valorisation des bas-fonds, perçus comme des zones refuges pour la production agricole. Les stratégies d'adaptation incluent également la diversification des cultures, les rotations culturales et le recours aux projets d'appui agricole existants dans la région. Ces initiatives, bien que limitées, témoignent d'une réelle capacité de résilience face à la pression croissante de l'orpaillage clandestin.

Mots-clé: Orpaillage, Clandestin, Agriculture, Bagoué, Côte d'ivoire.

Abstract : In a context of political-military crises and persistent poverty, artisanal gold panning has established itself as an economic alternative for rural populations, to the detriment of agricultural land. This progression has led to a reduction in cultivable areas, soil degradation and a weakening of food security. This study analyzes the impacts of clandestine gold panning on agriculture in the Bagoué region, an important basin of food production and cash crops in northern Côte d'Ivoire. The methodology uses quantitative and qualitative data collected in 6 villages which are home to major illegal gold mining sites in the Bagoué region. These include Zaguinasso, Yélé, Zanikaha, Nongana, Landiougou and Kanakono. Data collection consisted of interviews with 20 landowners and farmers mainly concerned by the reconquest of agricultural land. The survey lasted from July 2024 to November 2025 with repeated visits over this period to the different sites. The cross-analysis of this data makes it possible to measure the extent of the degradation and to understand the socio-economic dynamics which affect agricultural communities. The results show that, despite the absence of official rehabilitation mechanisms, farmers have developed local strategies to restore or reuse exhausted gold panning sites. Among these practices are the natural regeneration of soils, the filling of pits using sterile soil, the reduction in the use of harmful chemicals, as well as the development of lowlands, seen as refuge areas for agricultural production. Adaptation strategies also include

crop diversification, crop rotations and the use of existing agricultural support projects in the region. These initiatives, although limited, demonstrate a real capacity for resilience in the face of increasing pressure from illegal gold mining.

Keywords: Gold panning, Illegal immigration, Agriculture, Bagoué, Ivory Coast.

Introduction

La région de la Bagoué, située au Nord de la Côte d’Ivoire contribue à la vitalité agricole nationale grâce à son important potentiel de production vivrière et de cultures de rente, notamment le coton et l’anacarde, qui occupent une place prépondérante dans les économies locales. Cette région représente un bassin agricole stratégique dont les productions soutiennent non seulement la sécurité alimentaire régionale, mais aussi les exportations nationales. En dépit des énormes contraintes climatiques, ces cultures permettent à la région de demeurer l’une des principales zones pourvoyeuses de produits céréaliers et légumineux et surtout de rester une source de revenu la plus probable et la plus importante des populations locales. Depuis deux décennies, la région connaît une mutation socioéconomique. En effet, les crises politico-militaires respectives de 2002 et 2011 ont eu de très graves incidences sur le secteur agricole présenté comme la principale source de revenus. Cette situation a accentué de facto le niveau de pauvreté et de vulnérabilité des populations dans la région. Pour redorer le blason en diversifiant les sources de revenus, l’exploitation minière artisanale ou orpaillage (clandestin) jusque-là considéré par la majorité de la population comme une activité subsidiaire est devenue une alternative porteuse et une aubaine économique de ces populations rurales. Aussi, la flambée du prix de l’or dans les années 2000 a occasionné l’intensification de cette activité qui transforme les paysages ruraux et les moyens de subsistance des populations. Cette activité minière artisanale illégale et non régulée a des impacts sur les activités agricoles est une réalité perceptible ressentie et vécue par les paysans. En effet, elle laisse derrière elle des paysages dégradés à savoir des sols excavés, des trous béants, une végétation détruite, une pollution résiduelle au mercure et des cours d’eau turbides (Barbut et al., 2003, p. 12). Ces impacts se traduisent particulièrement par la réduction des espaces agricoles. Cette raréfaction des terres agricoles liée aux actions conjuguées de la pression démographique, de l’ampleur de l’orpaillage et de la dégradation environnementale, oblige les paysans de la région de la Bagoué à se tourner vers les anciens sites miniers pour y pratiquer l’agriculture. La mise en culture des sols ayant subis d’importantes perturbations mécaniques et chimiques représente un défi agronomique et technique énorme. Cependant, face à l’absence de mécanisme de réhabilitation des sites après épuisement, pousse certains paysans à développer des stratégies locales de récupération et de re-exploitation des sites à des fins agricoles.

Ainsi, il est important de se poser la question : quelles sont les stratégies paysannes mises en place pour la reconquête des espaces agricoles affectés par l’orpaillage clandestin afin de favoriser la pérennisation des activités agricoles dans la région de la Bagoué ? L’objectif de cette étude est d’analyser les stratégies paysannes développées pour la reconquête des sites d’orpaillage clandestins après épuisement. De façon spécifique ; il s’agit d’identifier les stratégies paysannes de réhabilitation des sites affectés par l’orpaillage dans la région de Bagoué et de déterminer les stratégies paysannes adoptées pour pérenniser l’agriculture dans la région de la Bagoué. L’atteinte de ces objectifs fait appel un corpus constitué d’entretiens et d’observation sur le terrain. Ce corpus mixte permet de croiser le discours et la pratique, et de saisir les logiques déclaratives et les gestes techniques réels. L’approche méthodologique adoptée est une approche qualitative et quantitative. En effet, les stratégies paysannes sur des sites d’orpaillage doivent faire recours à une approche qui peut rendre compte de la diversité, de la subtilité et du caractère contextuel des pratiques. L’approche qualitative permet donc de saisir les « savoirs faire cachés », les innovations locales, et les arbitrages complexes des

paysans (Dugué et al., 2024, p. 75). Quant à l'approche quantitative, elle a consisté à évaluer les terres affectées, à déterminer les superficies des bas-fonds emblavés dans le cadre de la reconquête des terres agricoles. Après le cadre général et méthodologique, la présentation des résultats portera d'une part sur les stratégies paysannes de réhabilitation des sites d'orpaillage dans la Bagoué¹ ; et d'autre part, sur les stratégies paysannes pour la pérennisation des activités agricoles face l'acuité de l'orpaillage.

1. Méthodes

L'étude mobilise de deux types de données : les données environnementales et les données agraires. Les données environnementales renseignent sur l'état des sites d'orpaillage après leur épuisement. Quant aux données agraires, elles mettent en exergue le recul des activités agricoles par l'évaluation des superficies emblavées, par la destruction des terres cultivables et des espaces agricoles dégradés par l'orpaillage. Ces données en rapport avec les sites sont issues du terrain. Elles sont acquises grâce à des observations et des prises de notes sur les différents sites visités. Pour mieux appréhender les stratégies paysannes de reconquête et de pérennisation de l'agriculture, il est effectué une description basée sur l'environnement des sites et sur les photographies réalisées.

La collecte des données fait appel à la recherche documentaire et des enquêtes de terrain. La recherche documentaire a consisté à consulter des mémoires et des thèses, des articles et des rapports de l'Agence Ivoirienne de Presse afin de cerner le sujet. Les enquêtes de terrain ont été menées selon une approche quantitative et qualitative. Elles se sont étalées de juillet 2024 à novembre 2025 avec des visites répétées sur les différents sites. La prise en compte des perceptions des agriculteurs sur la valorisation des bas-fonds face à l'ampleur de l'orpaillage a véritablement commencé en 2014 après l'observation d'une prolifération des sites d'orpaillage dans toute la région, d'où l'usage de cette année comme année de référence. Les enquêtes se sont déroulées dans les huit villages de la région qui abritaient d'importants sites clandestins en 2024, 50 propriétaires ont été interrogés et 102 ont été visités. Le choix des 50 propriétaires s'appuie sur les critères comme : être propriétaire terrien, la non-disponibilité de terres cultivables, avoir des difficultés économiques. Le choix des 102 sites est lié à l'importance de l'étendue spatiale, à l'état de dégradation avancée, à la facilité d'accès et à l'absence de stratégies de réhabilitation des sites.

Sur le plan quantitatif, les investigations ont porté sur l'évaluation des superficies emblavées, des terres cultivables détruites et des espaces agricoles dégradés par l'orpaillage. Ces superficies ont été géolocalisées et évaluées à l'aide d'un GPS. Sur le plan qualitatif, les observations ont permis une appréciation de l'état des surfaces cultivées et de l'ampleur des dégradations sur les sites actifs, inactifs ou abandonnés. Des photographies de terrain ont été réalisées afin de documenter visuellement les changements paysagers et les pratiques locales de réhabilitation. L'enquête s'est appuyée sur des entretiens semi-directifs conduits auprès de la Direction régionale des Mines, de la Direction régionale de l'Agriculture, ainsi que des responsables de la filière coton de la Bagoué. Ces acteurs institutionnels ont fourni des informations détaillées sur les effets de l'orpaillage clandestin sur la productivité agricole, les

¹ La région de la Bagoué est située dans la partie septentrionale de la Côte d'Ivoire, entre les latitudes 9° et 10°30 nord et les longitudes 6° et 7° ouest. Elle est limitée au nord par la république du Mali, au sud par les régions du Worodougou et du Béré, à l'est par la région du Poro et à l'ouest par celles du Folon et du Kabadougou (voir annexe 1). La superficie de la région de la Bagoué est de 10.668 km² pour une population de 515889 habitants (RGPH,2021) Elle regroupe trois (03) départements : Boundiali (4302 km²), Kouto (4164 km²) et Tengrela (2202 km²). Ces trois (03) départements comptent 14 sous-préfectures : Boundiali, Ganaoni, Siempurgo, Kasséré, Baya, Kouto, Gbon, Kolia, Sianhala, Blessegué, Tengrela, Kanakono, Débètè et Papara). Sa situation géographique constitue un atout pour son développement économique, à condition qu'elle soit exploitée de manière rationnelle.

mutations foncières et les dynamiques d'emploi rural. Parallèlement, des propriétaires terriens, des anciens exploitants agricoles et des orpailleurs encore actifs ont été interrogés. Leurs témoignages ont permis de mieux comprendre les modes d'acquisition des sites, les formes locales de gestion foncière, ainsi que les stratégies paysannes de reconquête et de pérennisation des activités agricoles après l'épuisement des sites d'orpaillage dans la région de la Bagoué.

Le traitement des données s'est articulé autour de deux démarches complémentaires, en cohérence avec l'approche à la fois quantitative et qualitative. Les superficies évaluées ont été traitées pour produire des représentations graphiques telles que des diagrammes circulaires illustrant la répartition des surfaces affectées. Par ailleurs, les statistiques issues de la structure cotonnière IVOIRE-COTON ont servi à l'élaboration d'un histogramme comparatif de la main-d'œuvre agricole, notamment des producteurs de coton avant et après le développement de l'orpaillage (2010 – année de recrudescence de l'activité – jusqu'à aujourd'hui). Ces traitements ont permis de mesurer les évolutions des superficies cultivées et les transformations de la structure socio-économique des exploitants dans les dix villages identifiés.

L'intégration croisée des résultats statistiques et des informations issues des entretiens et observations de terrain a permis d'obtenir une lecture complète, structurée et cohérente des effets de l'orpaillage sur l'agriculture dans la région de la Bagoué. Sur le plan quantitatif, les données géoréférencées recueillies sur les superficies emblavées, les terres dégradées et les surfaces détruites ont été organisées, vérifiées puis analysées à l'aide de calculs statistiques simples (sommations, pourcentages, comparaisons interannuelles) en utilisant le logiciel Excel. Ces traitements ont permis de produire des représentations graphiques, notamment un diagramme illustrant l'évolution des superficies cultivées dans les bas-fonds entre 2014 et 2024, ainsi qu'un histogramme comparatif de la main-d'œuvre agricole mobilisée dans la filière coton avant et après l'essor de l'orpaillage. L'ensemble de ces analyses a contribué à mesurer les transformations spatiales et socio-économiques observées dans les dix villages étudiés. Sur le plan qualitatif, les récits issus des entretiens semi-directifs ont été soumis à une analyse thématique. Les informations fournies par les services techniques (Mines, Agriculture, filière coton) ont été croisées avec les témoignages des producteurs, propriétaires terriens et orpailleurs, afin d'identifier les tendances convergentes et de comprendre les dynamiques locales de gestion foncière, de reconquête agricole et de résilience face à l'expansion de l'orpaillage clandestin. De plus, les observations directes et les photographies de terrain ont été intégrées à l'interprétation, permettant de valider les discours des enquêtés et de caractériser les différents états des sites (actifs, inactifs, abandonnés). Les principales limites de l'approche méthodologique reposent sur l'exploration de terrain et les réserves des personnes enquêtées.

L'exploration de terrain, est confrontée à l'insuffisance, voire le manque de véhicules permettant de rallier les villages, qui associée au caractère impraticable des pistes rurales, rend très difficile l'accès voire inaccessible les différents sites d'orpaillage. Les réserves des personnes enquêtées, concernent les difficultés d'accès aux informations relatives à l'organisation, à la nature des activités ou aux données socio-économiques des activités des orpailleurs. Cela est dû à la loi d'omerta qui règne dans ce milieu. S'il est parfois possible de rencontrer des interlocuteurs sur les sites, la plupart d'entre eux restent muets lors des échanges. Par moment, une personne est désignée comme interlocuteur, mais ses réponses restent vagues et superficielles. Cela biaise parfois les données.

3. Résultats

3.1. Stratégies paysannes de réhabilitation des sites d’orpaillage dans la Bagoué

L’impact de l’orpaillage sur les activités agricoles est une réalité perceptible ressentie et vécue par 90% des paysans interrogés. Ces impacts énumérés se traduisent particulièrement par la réduction des espaces agricoles et par voie de conséquence la baisse et/ou la disparition de la production agricole. Les multiples impacts qui pèsent sur les ressources naturelles, les populations et sur les rendements agricoles mettent en exergue l’avenir incertain de la production agricole dans les cinq prochaines années si aucune stratégie n’est mise en place. Cette constatation inquiétante à laquelle s’ajoute l’absence de mécanisme de réhabilitation des sites après épuisement pousse certains paysans à développer des stratégies locales de récupération et de ré-exploitation des sites à des fins agricoles.

3.1.1. Restauration naturelle des sites dégradés par l’orpaillage clandestin sur les sites de Tioro, de Kofré, Boundiou et Papara

Dans les huit villages de la région qui abritaient d’importants sites clandestins au moment de l’enquête en 2024, sur les 50 propriétaires interrogés, 49 soit 98% ont répondu en soulignant l’absence de stratégies communes mises en place pour une quelconque réutilisation des sites d’orpaillage après leur épuisement. En effet, sur les 102 sites clandestins visités dans la région, 101 sites ne présentent aucun mécanisme traditionnel de réhabilitation. On y trouve au contraire des monticules de terres, de graviers ou de galets entassés çà et là sur ces sites. Le sol foré à divers endroits laissant des trous béants. Ces sites abandonnés pour absence de mécanisme de réhabilitation sont désormais soumis à l’action des forces externes qui les modifie tout en les rendant inexploitable et dangereux (Figure 1).



Figure 1. Site de Kofré fermé depuis 2019 illustrant l’absence de stratégies pour la réhabilitation des sites après leur épuisement (Source : Konan, 2025)

Ainsi, l’orpaillage clandestin rompt l’équilibre de la nature des sols qui perd ses nutriments, change sa composition chimique, perd sa qualité et sa fertilité. Pour permettre aux sites de retrouver cet équilibre, les enquêtés évoquent la jachère comme une méthode efficace pour restaurer les terres et les sites. En effet, selon les enquêtés des villages de Tioro, de Kofré, de Boundiou et de Papara, une longue jachère en l’absence de feux de brousse et une bonne pluviométrie permettent à la végétation de se régénérer. Aussi, l’intensité des pluies surtout pendant la saison pluvieuse entraînent des dépôts solides et boueux qui favorisent le remplissage des puits au bout d’un certain nombre d’année. Cette pratique commune

traditionnelle très lente et inefficace reste la véritable stratégie commune de réhabilitation des sites mise en place par les agriculteurs et propriétaires terriens desdits villages. Cependant, ceux enquêtés dans les villages de Zaguinasso, Yélé, Zanikaha et Nongana affirment que ces espaces restent désormais en friches mais inexploitable pour garantir la sécurité des siens et du bétail. À en croire ces enquêtés, il est encore difficile aux orpailleurs et propriétaires de la région de mettre en place une stratégie adéquate pour favoriser la reconquête des espaces abandonnés. Toutefois, des actions qui visent à reconstituer ces espaces sont observées sur certains sites de Landiougou et de Kanakono

3.1.2. Comblement des fosses à l’aide des terres stériles sur certains sites d’orpaillage de Landiougou et de Kanakono

Le remblaiement des terres forées est appliqué à la majorité des sites de Landiougou et quelques-uns des sites de Kanakono. En effet, les orpailleurs dans cette localité sont sensibilisés, selon la chefferie et les propriétaires terriens, aux méfaits de l’orpaillage sur l’environnement. A ce titre, les orpailleurs dans la quête du métal jaune développent une stratégie assez simple pour favoriser la restauration et la reconstitution des sites. Cette stratégie consiste à refermer les puits et les terres excavées avant de laisser en jachère les sites. Boucher ces trous permet de remettre à niveau le sol excavé et foré (Figure 2).



Figure 2. Sites d’orpaillage clandestin réhabilité à Landiougou, et Kanakono dans le département de Boundiali (Source : Konan, 2025)

Pour eux, reboucher et remettre en état les sites après avoir orpaillé contribue non seulement à une régénéscence rapide de la végétation et de l’équilibre de la nature, mais aussi constitue un acte de protection de l’environnement et de réduction des risques des accidents mortels sur les sites abandonnés. Ils affirment aussi que les sites réhabilités et laissés en jachère se régénèrent au bout de deux à trois ans. Après ces années de repos, ces espaces deviennent propices aux cultures vivrières moins exigeantes en eau

3.1.3. Plaidoyer paysan pour une réduction de l’usage des produits chimiques nocifs (mercure) sur les sites à proximité du cours d’eau de Zanikaha

Les paysans (chef de terre et propriétaires terriens) de Zanikaha sensibilisés sur la dangerosité des produits chimiques plaident pour un usage modéré des produits chimiques en l’occurrence le mercure. En effet, de formule brute Hg, le mercure est un composé chimique très toxique pour la santé et l’environnement selon le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) (2023, p. 4). Capable de franchir de grandes distances dans l’air et pouvant ainsi se retrouver dans le sol, les rivières et dans le principal cours d’eau (fleuve Bagoué)

situés à grande distance de sa source d'émission, son utilisation est formellement interdite sur certains sites de Zanikaha pour éviter la pollution de l'environnement, selon les enquêtés. Toutefois, l'utilisation du cyanure de manière modérée est autorisée. De formule CN-, le cyanure est aussi un composé chimique le plus utilisé par les orpailleurs de cette localité pour amalgamer le métal jaune. Il est jugé moins dangereux et moins polluant que le mercure. Ces propos sont corroborés par la déclaration de François R. en 2019 alors ministre de la transition écologique et de la solidarité en ces termes « j'entends bien ce qui se dit sur le cyanure et je sais que certains députés ont la volonté d'interdire son utilisation dans l'exploitation de l'or. Mais ils ne disent rien du mercure pourtant plus toxique. C'est d'ailleurs à cause des problèmes posés par le mercure que le cyanure lui a substitué. » Selon Ouédraogo, un orpailleur d'origine Burkinabé interrogé sur le site n°1 visité à Zanikaha, le cyanure leur permet de récupérer beaucoup plus d'or dans un tas de sable ou de roche contenant le métal. Cette affirmation qui semble être fortuite à première vue est confirmée par d'autres orpailleurs sur les sites de Nongana et Yélé. Ce plaidoyer paysan permet d'éviter la pollution des cours d'eau, des sols et des espaces agricoles de plus en plus rares. Toutefois, très peu d'orpailleurs s'approprient ces méthodes et les mettent en application. Cela freine la reconquête des espaces affectés. Par ailleurs, laisser un espace en friche pendant plus d'une décennie dans une région où les terres cultivables sont de plus en plus rares devient un véritable casse-tête pour ces paysans dont les sources de revenus sont tributaires de l'agriculture. Confrontés à la rareté des terres fertiles, les paysans développent des stratégies pour pérenniser les activités agricoles.

3.2. Stratégies paysannes pour la pérennisation des activités agricoles face l'acuité de l'orpaillage

La région de la Bagoué à l'instar des zones du Nord, Centre-Est et Centre est traditionnellement une zone fortement agricole dominée par les cultures vivrières et les cultures de rente. Cette production agricole demeure fortement dépendante du régime pluviométrique. Aussi, elle reste tributaire du système traditionnel d'exploitation (usage de la daba, machette, hache, espèces variétales non sélectionnées). Aujourd'hui, à ces difficultés, s'ajoute l'orpaillage clandestin avec son corollaire (la pauvreté du sol due à la destruction du couvert végétal, à la pollution et les eaux de ruissellement). Le couvert végétal, dominé par une savane arborée avec des forêts claires par endroits et trois forêts classées de moins de 60000 hectares est devenu l'eldorado de l'orpaillage. Cette activité illégale entraîne progressivement la disparition de certaines essences savaniques destinées à la fabrication du soutènement et les constructions des maisons. Elle contribue énormément au déclin de l'agriculture au détriment des petits commerces qui poussent çà et là après la vente de l'or. En dépit des mesures prises par l'Etat ivoirien et mises en application par la direction régionale des mines dans la Bagoué pour réprimander les orpailleurs, l'orpaillage clandestin atteint des proportions inquiétantes. La prolifération de cette activité illégale s'explique par le refus de l'application des codes régissant les ressources du sous-sol par les chefs de terres de la région, le poids de la corruption, l'implication des hommes politiques locaux (Oumar et Bébé, 2023, p. 211), toute situation qui freine les activités agricoles. Ainsi, pour faire face au recul de l'agriculture, les paysans se ruent désormais vers les milieux humides en l'occurrence les bas-fonds. Autrefois inexploités, les bas-fonds sont devenus des endroits prisés et propices pour la pratique et la pérennisation de l'agriculture. Une gestion soignée et une adaptation des pratiques agricoles dans ces bas-fonds peuvent transformer toutes contraintes en opportunités, en optimisant les rendements tout en préservant les ressources naturelles (Bini, 2025, p.221). Abondant dans cette optique, les bas-fonds se positionnent comme les remparts pour la pérennisation de l'agriculture.

3.2.1. Valorisation des Bas-fonds comme zones refuges pour la production agricole dans la Bagoué

Les nombreux bas-fonds deviennent les seuls remparts pour les paysans de faire face à la rareté des terres cultivables afin de garantir le développement agricole et la sécurité alimentaire des populations. Ces unités topographiques ont montré leur importance dans le système de production. Aujourd'hui, la mise en valeur des bas-fonds dans la région de la Bagoué a pris une dimension considérable depuis 2014. Ainsi, dans le seul département de Kouto, on note une superficie de 7559 hectares cultivées. En 2015, la superficie emblavée des bas-fonds est passée à 9019 hectares puis à 12529 hectares en 2018, après les chutes enregistrées entre 2016 et 2017, qui ont fait passer ces superficies à 2410 hectares. Cette baisse s'est poursuivie jusqu'en 2020 avec seulement 1549 hectares emblavés avant de rebondir à 2651 hectares en 2021 soit 25.41% des surfaces emblavées de la région. En 2021, l'on a constaté une augmentation de 1102 hectares de superficies emblavées.

Par ailleurs, la mise en valeur des bas-fonds restée longtemps faible dans le département de Tengrela atteint des proportions importantes. En effet l'exploitation artisanale clandestine des sites de Papara, Debeté et Kanakono a entraîné une rareté des terres au niveau des plateaux et de quelques plaines. Cette situation inquiétante a désormais favorisé une occupation sans précédent des bas-fonds autrefois délaissés. Selon le rapport de l'Anader en 2014, les superficies emblavées dans ce département ont connu une augmentation significative. D'une occupation de 1000 hectares entre 2008 et 2010, elle est passée à 2018 hectares pour la seule année de 2019, soit une augmentation de 1018 hectares. En 2020, l'on a enregistré une augmentation de 813 hectares. De 2021 à 2024, de nouvelles superficies sont emblavées faisant passer respectivement de 3077 hectares en 2021 à 3207 hectares en 2023 et à 3605 hectares en 2024 soit une augmentation de 774 hectares.

La mise en valeur des bas-fonds dans le département de Boundiali met aussi en relief la solution que constitue ces milieux humides pour la pérennisation des activités agricoles. En effet, l'occupation des bas-fonds dans ce département était estimée à 16035 hectares pour l'année 2014, en 2015, ces superficies emblavées s'établissaient à 18127 hectares soit une augmentation à 2092 hectares. Cependant, entre 2016 et 2017, une baisse des superficies de 15717 hectares est enregistrée faisant passer à 2410 hectares. En 2018, de nouvelles surfaces de 10292 hectares sont mises en valeur, soit une augmentation de 7882 hectares. Après une baisse importante de 6436 hectares observée entre 2019 et 2022, de nouveaux espaces sont défrichés à partir de 2023. Ils passent de 3856 à 5175 hectares. Au niveau de la région, les superficies des bas-fonds emblavées de 2014 à 2024 ont augmenté crescendo mais entaillée de baisses par moment (Figure 3). Cette augmentation met en évidence l'occupation considérable des bas-fonds pour pallier l'insuffisance des terres cultivables et surtout se présente comme une solution pour la pérennisation des activités agricoles dans la région.

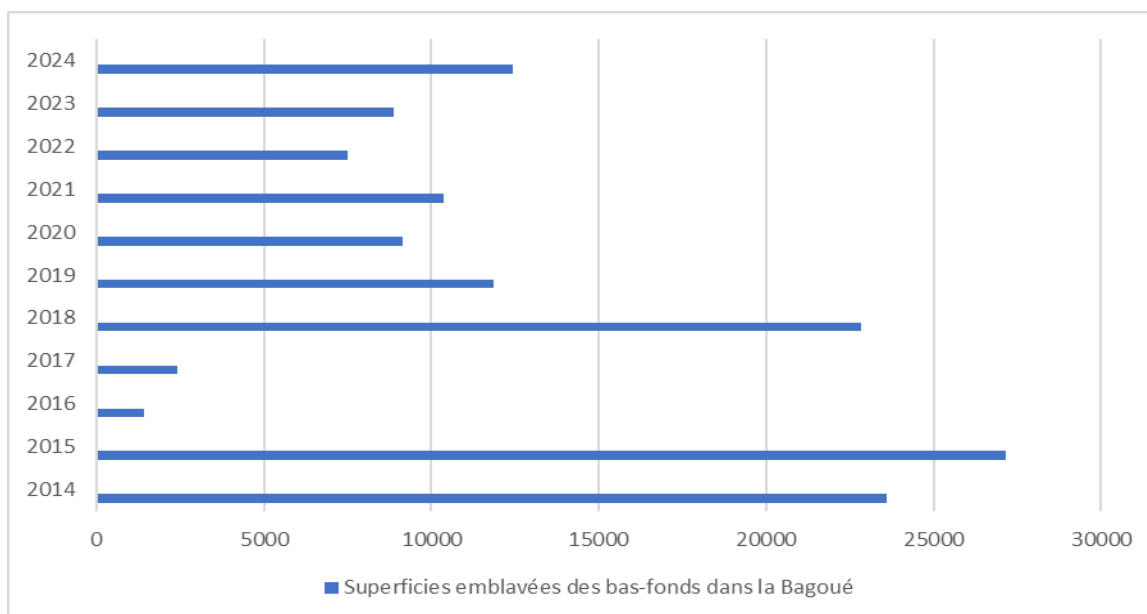


Figure 3 : Diagramme en barre des superficies des bas-fonds emblavées dans la Bagoué
(Source : Konan, 2025)

L’observation du diagramme ci-dessus montre que la régionalisation de l’orpaillage clandestin à partir de 2013 avec l’exploitation des sites de Débété, de Papara, Kanakono, de Lomara (Koné, 2017, p. 11) est marquée par une implantation très accrue des sites en 2014. Cette implantation perceptible dans toute la région se traduit par une insuffisance des terres qui suscite une mise en valeur et l’augmentation des superficies emblavées des bas-fonds. Ainsi, en 2014, l’on enregistre 23594 hectares de surfaces emblavées dans les bas-fonds. Ces superficies sont passées à 27146 en 2015, soit une augmentation de 3552 hectares. Toutefois, de 2016 à 2017, ces surfaces emblavées connaissent une baisse significative établie à 2410 hectares. Cette baisse constatée au niveau des départements et de la région de manière générale s’explique par l’application des mesures dissuasives (déguerpissement, fermeture des sites clandestins, emprisonnement...) après les décès enregistrés sur quelques sites d’orpaillage notamment ceux de Kofré. Cependant, la reprise partielle de l’extraction artisanale illégale dans la région à partir de 2018 a permis la mise en valeur de nouvelles superficies qui sont passées de 2410 à 22821 hectares en 2018 et à 11846 hectares en 2019 soit une baisse de 10975 hectares, caractérisée aussi par une période de répression des orpailleurs (actions qui visent à sanctionner les orpailleurs, à les faire arrêter ou à la confiscation du matériel d’orpaillage). En 2022, les actions de répression de l’Etat menées sur les sites d’orpaillage ont presque permis de maîtriser ou du moins de ralentir cette activité. Ce qui a favorisé la reprise des activités agricoles sur les plateaux diminuant ainsi les surfaces emblavées dans les bas-fonds. Mais en 2023, l’absence d’activité de répression a accentué à nouveau la mise en valeur de nouvelles superficies soit 12440 hectares en 2024.

La mise en valeur des espaces humides est certes une solution pour pérenniser l’agriculture mais reste une aubaine pour atteindre l’autosuffisance alimentaire dans la région. A ce titre, plusieurs initiatives sont prises pour accroître les productions. Le riz étant la denrée la plus prisée, l’accent est donc mis sur sa production en grande quantité par la mise en place des projets agricoles. Les formations et les appuis aux paysans faits par le biais des structures comme Ivoire-Coton, Aderiz, Prodemir etc. Ces différents projets contribuent à augmenter non seulement le rendement agricole à l’hectare, mais aussi à pérenniser les activités agricoles dans la région. Ces propos sont corroborés par le Directeur Technique d’Ivoire-coton qui affirmait ceci au cours d’un entretien : « Nous formons et octroyons des semences aux paysans pour pérenniser le cotonculture »

3.2.2. Renforcement des capacités à travers les projets d’appui et de formation agricoles développés dans la région

La réduction drastique des superficies cultivables, la perte des superficies agricoles emblavées, la baisse de la main d’œuvre agricole et surtout la disparition de certaines cultures (igname, manioc, mil et sorgho) sont des indicateurs de l’insuffisance alimentaire. Confrontés de plus en plus à ces problèmes, les paysans adhèrent aux projets agricoles pour la pérennisation de l’agriculture. En effet, plusieurs projets d’appui aux paysans sont mis en place tant au niveau des cultures de rente qu’au niveau des cultures vivrières. Notamment le projet d’appui à la production agricole et à la commercialisation et le programme de développement économique en milieu rural. L’objectif visé par ces appuis et formations est la pérennisation des activités agricoles. C’est le cas de la culture du coton qui autrefois était le creuset du développement économique mais reléguée au second plan depuis une décennie. Les appuis concernent les produits phytosanitaires (engrais herbicides) et les semences sélectionnées octroyés aux paysans pour améliorer leurs productions et le rendement à l’hectare (Tableau 1).

Région	Départements	Spéculations	Nature des appuis	Quantités / Détails	Donateurs / Partenaires
Bagoué	Boundiali	Anacarde, Coton, Mangue, Riz	- Pesticides	27 859 litres (dont 27 077 litres distribués)	FIRCA et Conseil du Coton et de l’Anacarde (CCA) ; MINADER ; MINAGRI
	Kouto	N/D	N/D	N/D	N/D
	Tengréla	Coton, Anacarde	- Pulvérisateurs	30 unités	Ivoire Coton
			- Sacheries	Quantité non précisée	FIRCA / CCA
			- Dons en bottes, motopompes, arrosoirs	Quantités non précisées	MINADER
			- Herbicide coton liquide	193 560,30 tonnes	Ivoire Coton
			- Engrais NPK	34 645 625 kg	Ivoire Coton
			- Urée	8 778 705 kg	Ivoire Coton
			- Pesticides (Manèbe, Toro 40 EC) ; fertilisant (Bioplus) ; réhabilitation des vergers d’anacardiens	Don non quantifié	Projet PPCA / CCA
	- Semences	487,705 kg	Ivoire Coton		

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des appuis et de formations aux paysans (Source : Direction Régionale Agriculture, 2024).

Par ailleurs, des groupements informels de paysans sont mis en place dans le but de mieux organiser leur travail pour une pérennisation plus grandes des activités agricoles. En effet, pour les paysans issus des coopérations disloquées, ces petits groupements informels de 5 à 10 membres sont perçus d’une part comme des cadres qui leur permettent d’assurer leur autonomie car ils peuvent décider de leurs actions de manière concertée. D’autre part, comme la condition *sine qua non* du développement agricole. A cet égard, les travaux champêtres sont faits en groupe pendant la saison pluvieuse. Ce qui leur permet de pratiquer une agriculture extensive qui consomme 2 à 3 fois plus de surfaces en friches. Toutefois, ils permettent surtout

de sédentariser certains paysans (jeunes agriculteurs) partagés entre les gains précaires de l’orpaillage et les activités agricoles.

3.2.3. Diversification et rotation des cultures comme leviers de résilience agricole

L’orpaillage a entraîné de nombreux dégâts environnementaux. On note à cet égard les multitudes hectares de terres rendues inutilisables pour les activités agricoles. Selon un fonctionnaire du ministère de l’environnement, il faudra plusieurs années voire décennies pour permettre la reconstitution de ces superficies dégradées par l’orpaillage, dans une région où la rareté des terres labourables était déjà un défi énorme. Pour ainsi faire face aux dégâts (recul agricole), les paysans en majorité les femmes regroupées en coopérative pour certaines, encouragées par le Prodemir, l’Anader et le Propacom s’investissent dans le développement des cultures maraîchères pour d’une part favoriser la diversification des cultures et d’autre part pratiquer l’assolement ou la rotation pour compenser le manque de terres arables.

Ainsi, les espaces humides non encore prospectés par les orpailleurs sont désormais colonisés par les populations agricoles dans le but de pérenniser l’agriculture. Cette méthode culturale vulgarisée par les structures d’encadrement et de formations est de plus en plus pratiquée par les jeunes agriculteurs en quête d’espace (Figure 4).



Figure 5 : Diversification des cultures pour pérenniser les activités agricoles
(Source : Konan, 2025)

Un jeune agriculteur enquêté, confiait ceci : « Ma famille et moi plantons désormais des légumes qui sont récoltés en très peu de temps. Ainsi, nous pouvons nous nourrir et vendre le reste aux autres qui ne vivent que des revenus de l’orpaillage. » Ces productions quand bien qu’elles soient difficilement quantifiables car directement injectées sur les marchés locaux de la région, contribuent fortement à préserver l’agriculture familiale et surtout à faire face au défi alimentaire engendré par l’orpaillage clandestin. Elle se veut être par ailleurs, une technique de conquête des espaces vulnérables et potentiellement visés par les orpailleurs. Car cela permet de protéger les sols et de préserver leur état naturel.

4. Discussion

L’objectif de cet article est de mettre en relief les stratégies paysannes développées pour faire face à la prolifération des sites d’orpaillage clandestin dans la région de la Bagoué. La méthode utilisée pour mettre en évidence ces stratégies paysannes de reconquête des terres affectées et la pérennisation agricole repose sur deux principaux éléments : l’état des sites d’orpaillage (environnement) et l’analyse de la production agricole. C’est une méthode utilisée

par un nombre important de chercheurs (Konan, 2019, p. 30 ; Kouamé, 2023, p. 216 ; Oumar et Bébé., 2023, p. 206), car elle a montré que la dégradation de l'environnement liée à l'orpaillage, matérialisé par la perforation et la dégradation des sols a une incidence majeure sur les activités agricoles. De plus cette étude appuie l'idée admise par plusieurs chercheurs selon laquelle l'utilisation des produits chimiques (mercure) polluent l'environnement (sol, eaux de surface et la nappe phréatique) et par voie de conséquence réduisent les espaces cultivables (Brou et al., 2020, p. 10).

Cependant, l'utilisation modérée de ces produits contribue à réduire ces effets sur l'environnement et favoriser le développement des cultures. En effet, la prolifération des sites d'orpaillage dans la région avec son corollaire perturbe fortement l'équilibre de la nature et la production agricole dans la région. Pour assurer une bonne production et réduire le spectre de l'insécurité alimentaire, la mise en place des stratégies paysannes de reconquête, de révégétalisation et de pérennisation de l'agriculture sont adoptées. Dans cette optique, les résultats obtenus mettent effectivement en exergue un ensemble de stratégies adopté par les paysans. La plus pratique est la réhabilitation et la revalorisation des sites d'orpaillage dans certaines localités de la région. Cette stratégie de réhabilitation et de revalorisation est matérialisée par le comblement ou le remblaiement des espaces forés à l'aide des terres stériles sorties et entassées sur les sites et y mettre à nouveau des plants ou des cultures pour sa révégétalisation.

Ces résultats sont confirmés par les travaux de réhabilitation réalisés à kintinian en Guinée, dans la préfecture de Siguiri en 2017 par l'ONG initiative climat Guinée (2017, p. 1). La réhabilitation passe alors par le remblaiement ou le comblement des puits de 20 m de profondeur de moyenne et 0,90 m de diamètre, ce qui représente 12 m³ par puits (initiative climat Guinée ,2017, p. 1). Dans la même veine, les travaux de Gardner (2026, p. 5) montrent que la restauration commence par le reprofilage des parois de 2 à 5 m de hauteur du puits de mine, à un angle de pente maximal de 18°. L'analyse des résultats révèle aussi l'utilisation des zones humides comme stratégie pour pérenniser l'agriculture. En effet, la rareté des terres arables liée à la prolifération des sites d'orpaillage pousse les paysans à investir les bas-fonds pour développer l'agriculture d'autoconsommation.

À cet égard, le rapport final de la direction régionale de l'agriculture affirmait que face à l'ampleur de l'orpaillage clandestin, les superficies emblavées des bas-fonds connaissent chaque année des augmentations (Rapport final, 2017, p. 39). Par ailleurs, cette étude a montré le rôle capital des structures d'encadrement dans la pérennisation de l'agriculture tout en militant pour freiner la prolifération des sites clandestins dans la région. Dans cette même veine, une école de formation a été ouverte à Boundiali dans la Bagoué avec pour objectif freiner la prolifération des mines clandestines en offrant une formation à la jeunesse qui s'y intéresse (Oumar et Bébé, 2023, p. 208). L'originalité du présent article s'inscrit dans une contribution à la valorisation des terres anciennement retournées du fait de l'orpaillage clandestin en des terres potentiellement agricoles afin de réexploiter ces espaces détruits et d'exercer moins de pressions sur les espaces en friches non encore exploités.

Conclusion

Cette étude pose le problème de la reconquête des terres agricoles affectées par l'orpaillage clandestin dans le nord de la Côte d'Ivoire, particulièrement dans la région de la Bagoué. En effet, depuis 2014, la prolifération des sites d'orpaillage dans la région a incité bon nombre d'agriculteurs à s'investir dans l'exploitation des bas-fonds comme nouveaux sites agricoles. Cela part du fait que l'orpaillage clandestin détruit profondément les terres arables habituellement exploitées pour l'agriculture. Par conséquent, les agriculteurs se doivent de développer de nouvelles stratégies de reconquêtes spatiales afin de pérenniser leurs activités. À cet effet, cet article a mis en évidence les stratégies agricoles paysannes principalement

identifiées dans la région. Les paysans développent des formes d'adaptation et de résilience qui témoignent de leur capacité d'innovation et de réajustement. Cela se traduit d'une part par la réhabilitation des sites d'orpaillage et d'autre part, par la pérennisation des activités agricoles face l'acuité de l'orpaillage. La mise en jachère prolongée, le remblayage des fosses, la reconversion de certains sites et l'expérimentation de nouvelles pratiques culturales constituent autant de réponses empiriques à la dégradation des milieux. Ces pratiques, bien que souvent rudimentaires, traduisent une volonté manifeste de préserver les bases productives de l'agriculture. Les observations ont également révélé des disparités spatiales importantes, liées aux caractéristiques pédologiques, hydrologiques et topographiques propres à chaque département. Ces différences appellent à des stratégies d'aménagement différenciées, tenant compte des spécificités locales et des contraintes écologiques propres à chaque terroir. Par ailleurs, les populations, de plus en plus conscientes des effets néfastes de l'utilisation incontrôlée des produits chimiques, plaident pour une exploitation plus responsable, soucieuse de la préservation des ressources en eau, des sols et des écosystèmes. Dans un contexte marqué par la raréfaction des terres fertiles, les producteurs investissent désormais des espaces longtemps marginalisés, tels que les bas-fonds, devenus de véritables zones refuges pour la production agricole. Ils adoptent également des pratiques culturales plus durables, telles que la rotation des cultures, l'assolement et l'utilisation accrue de fertilisants organiques. Ces dynamiques traduisent une transition progressive vers des formes d'agriculture plus adaptatives, même si celles-ci restent encore insuffisamment accompagnées par les politiques publiques. Toutefois, ce travail présente des limites dont les principales sont liées à l'échelle spatiale de l'étude et le principe de la loi d'omerta qui s'applique sur les sites d'orpaillage clandestin. En perspective, le recul des activités agricoles, l'insuffisance et/ou la rareté des terres agricoles dans la région de la Bagoué, observés au cours des enquêtes nécessitent des actions concrètes pour pérenniser l'agriculture.

Références bibliographiques

- Bini, K. E. (2025). Analyse intégrée de paramètres climatiques et géomorphologiques des potentialités agricoles des bas-fonds en région intertropicale (cas de la Côte d'Ivoire), [Thèse de Doctorat unique], Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Bibliothèque IGT.
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), (2023). Le mercure et ses composés : comportements dans les sols, les eaux et les boues de sédiments, (Rapport RP-51890-FR). pp. 5-7.
- Dugué P., Andrieu N., et Becker T. (2024). Pour une gestion durable des sols en Afrique subsaharienne. Cahiers Agricultures, 33 (6), 2-12. <https://doi.org/10.1051/cagri/2024003>
- Ekou, N. (2010). L'efficacité technique des riziculteurs ivoiriens : la vulgarisation en question, pp. 36-47, <https://doi.org/10.4000/economierurale.2598> (consulté le 02 février 2026)
- InitiativeClimat Guinée (2017). Rapport sur les travaux de réhabilitation des sites miniers à Kintinian, préfecture vde Sikiri, Conakry, Guinée 1-5, www.initiativesclimat.org, (consulté le 02 février 2026).
- Konan, K. H. (2019). De l'agriculture à l'orpaillage : Analyse d'une insécurité alimentaire à Fodio (Nord Côte d'Ivoire), Université Peleforo Gon Coulibaly, https://www.researchgate.net/publication/346060627_De_l'agriculture_a_l'orpaillage_A_nalyse_d'une_insecurite_alimentaire_a_Fodio_Nord_Cote_d'Ivoire, (consulté le 02 février 2026) 16p.
- Koné, B. (2017). Fièvre de l'or et devenir des activités rurales dans le département de Tengrela (Nord de la Côte d'Ivoire), RIGES, n°2, <https://riges-uao.net/details-de-l'article/?id=503#:~:text=R%C3%A9sum%C3%A9,villages%20du%20d%C3%A9partement%20de%20Tengrela> (consulté le 02 février 2026).

Kouamé, K. J. (2023). Développement de l’orpaillage clandestin et réduction de la main d’œuvre paysanne à Kokumbo (Côte d’Ivoire), *Revue acaref*, pp. 212-224., <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2023/03/Justin-Kouakou-KOUAME.pdf> (consulté le 02 février 2026).

Kouassi, K. C. V., Kouakou, B., Assue, Y. J. A., Koffi, B. E. (2020). Exploitation aurifère et risque de dégradation environnementale dans la sous-préfecture de Hiré revue de Géographie de l’Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, *DaloGéo*, 10-20, <https://revuegeo-univdaloa.net/fr/publication/exploitation-aurifere-et-risque-de-degradation-environnementale-dans-la-sous-prefecture>, (consulté le 02 février 2026).

Oumar, O. Bébé, K. (2023). Stratégie de lutte contre l’orpaillage en Côte d’Ivoire : cas du département de Boundiali. *GEOTROP* n°02, 203-216, <https://www.revuegeotrope.com/wp-content/uploads/2023/12/15-Article-OUATTARA-KAMBIRE.pdf>, (consulté le 02 février 2026).

Annexe 1. Localisation de la Région de la Bagoué

